

25.02.2014 - 11:42 Uhr

## Principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable / Allianz signe une initiative des Nations Unies (IMAGE/DOCUMENT)



Zurich (ots) -

- Allianz signe les principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable.
- Les normes d'assurance appliquées par la société prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse: «En signant les principes des Nations Unies, Allianz encourage la conscience écologique et sociale».

En février 2014, Allianz SE a signé les principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable (PSI: Principles for Sustainable Insurance). Il s'agit de la plus grande initiative jamais lancée entre les Nations Unies et le monde économique. Quarante entreprises d'assurance ont signé ces principes et trente autres acteurs du secteur les soutiennent. Les signataires s'engagent à respecter des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (environmental, social, governance: ESG). Ils doivent en outre contrôler les risques correspondants et élaborer des solutions avec leurs clients, coopérer avec d'autres acteurs du secteur et publier les progrès qu'ils ont accomplis dans ce domaine.

Depuis début 2014, les lignes directrices ESG d'Allianz s'appliquent à l'ensemble des nouvelles affaires. Il s'agit d'une mesure

importante en vue de devenir l'un des assureurs et des gestionnaires d'actifs les plus durables. Les fondements à respecter dans ce cadre sont élaborés depuis 2012 par un ESG Board mis en place à cet effet. Allianz est aujourd'hui bien préparée pour remplir les principes nécessaires à une assurance responsable et les ancrer dans le secteur de l'assurance. Le but visé est de les établir dans toute la chaîne de création de valeur. «En signant les principes des Nations Unies pour une assurance responsable, nous renforçons la conscience écologique et sociale en Suisse également», déclare Seve-rin Moser, CEO d'Allianz Suisse. Et d'ajouter: «Nos activités reposent sur une responsabilité à long terme. Nous voulons aider nos clients à pratiquer une gestion responsable.»

Allianz signe ces principes un an après avoir mis en place l'ESG Board, qui encourage les idées innovantes et veille à l'élaboration et au respect des critères ESG en particulier dans des domaines d'activités sensibles, tels que l'armement ou la protection des espèces. Un groupe de travail transversal composé de cinquante experts d'Allianz a participé à la préparation des directives et des processus de travail ESG. Des services techniques allant de la Souscription à la Gestion des risques y ont collaboré, en s'appuyant sur leur propre expertise technique dans le domaine de l'extraction ou des infrastructures notamment. Des organisations non gouvernementales et d'autres experts externes avaient pour mission de garantir que les sujets et critères les plus importants soient traités. Le groupe de travail a ainsi défini treize domaines sensibles, parmi lesquels les infrastructures, l'extraction, le pétrole et le gaz ou encore les droits de l'homme et l'agriculture. Les critères d'évaluation des risques ont été intégrés pour chacun d'entre eux dans les processus d'affaires. Un bureau spécialisé aide les souscripteurs d'Allianz du monde entier à les appliquer.

«Nos lignes directrices ESG nous permettent aujourd'hui d'améliorer la gestion des risques pour nos clients», explique Clement B. Booth, membre du Directoire d'Allianz SE. «Nous constatons de plus en plus souvent que les clients se posent des questions en matière d'écologie, de responsabilité sociale et de gouvernance; de plus, l'existence des réseaux sociaux impose encore davantage de rendre des comptes et de faire preuve de transparence envers l'opinion. Comme gestionnaire des risques et interlocuteur de nos clients, nous pouvons contribuer à réduire encore ces risques et à promouvoir l'avènement d'économies durables.»

Allianz a également signé les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises des Nations Unies (Pacte mondial) et signé l'initiative «soeur» des PSI, les Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment: PRI) pour sa branche gestion d'actifs et investissement. Allianz est depuis 2013 l'assureur le plus responsable du Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

Vous trouverez d'autres communiqués de presse d'Allianz Suisse sur notre portail Internet: [www.allianz.ch/news](http://www.allianz.ch/news)

Contact:

Communication Allianz Suisse  
Hans-Peter Nehmer  
Téléphone: 058 358 88 01  
Courriel: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Harry H. Meier  
Téléphone: 058 358 84 14  
Courriel: [harry.meier@allianz.ch](mailto:harry.meier@allianz.ch)

Medieninhalte



*Allianz signe une initiative des Nations Unies. Texte complémentaire par OTS et sur [www.presseportal.ch](http://www.presseportal.ch). L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Allianz Suisse".*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100751810> abgerufen werden.